

Lieu de départ :

- Blangy sur Ternoise
- Arras – Maison Diocésaine

Appartenez-vous à un mouvement ou service d'Eglise ?

- Oui si oui lequel.....
.....
- Non

PAIEMENT de la somme de €
En chèque bancaire
au nom de la **DIRECTION DES PELERINAGES**

Correspondance

Fait à **le**

(Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »)

L'Abbaye de Ste Berthe à Blangy sur Ternoise

(En lien avec la Direction des Pèlerinages d'Arras)

Béatification du Père

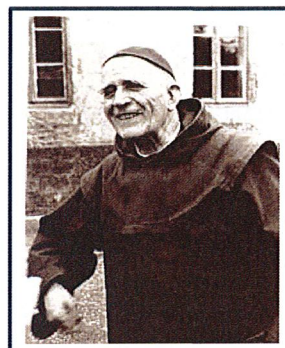
Marie-Eugène

à Avignon et

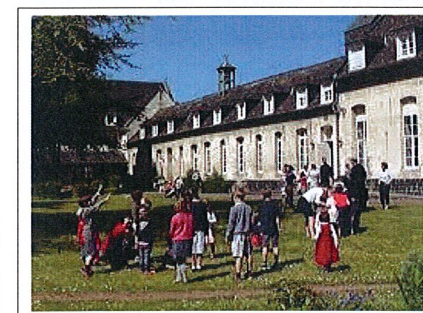
Vénasque

Du 18 au 21

Novembre 2016



En train



Contact : Abbaye Sainte Berthe
Tél. : 03.21.04.12.30

DIRECTION DES PELERINAGES
103 rue d'Amiens – CS 61016
62008 ARRAS CEDEX
Opérateur de voyages n°
IM062110004



Tél. : 03.21.21.40.90
Fax : 03.21.21.40.99
E-mail :
pelerinages@arras.catholique.fr

BEATIFICATION DU PERE MARIE-EUGENE
Du 18 au 21 novembre 2016
BULLETIN D'INSCRIPTION

(inscription dans la limite des places disponibles)

Programme :

18/11 : matin : voyage vers Avignon et après-midi visite guidée de la cathédrale d'Avignon et messe.

19/11 : matin : Avignon - accueil et animation puis messe de béatification ; après-midi : sanctuaire Notre Dame de Vie à Vénasque.

20/11 : journée au sanctuaire Notre Dame de Vie : messe le matin et installation du reliquaire

21/11 : matin : visite du Palais des Papes et quartier libre ; après-midi : retour vers le Pas de Calais

Prix :	Adulte (base chambre double)	497 €
	Adulte chambre individuelle :	527 €

Horaires de départ :

05 H 15 : Blangy sur Ternoise

06 H 15 : Arras – Maison Diocésaine

Horaires de retour :

19 H 30 : Arras – Maison Diocésaine

20 H 45 : Blangy sur Ternoise

Envoi du dossier :

**Une semaine
avant le départ**

Ce prix comprend :

- ◆ le transport en train et les déplacements sur place
- ◆ les repas et l'hébergement
- ◆ l'assurance et l'assistance
- ◆ la participation aux frais généraux

Ce prix ne comprend pas :

- ◆ les boissons
- ◆ les dépenses à caractère personnel

Conditions d'annulation :

- ◆ selon la législation en vigueur : loi 2009.888 du 22-07-2009

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

BEATIFICATION DU PERE MARIE-EUGENE
Du 18 au 21 novembre 2016
Bulletin individuel d'inscription
(dans la limite des places disponibles)

A renvoyer à : **Direction des Pèlerinages**
CS 61016
62008 ARRAS CEDEX

(Père-Sœur-Mr-Mme)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Profession

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Date de naissance :

Etes-vous : Marié(e) Veuf(ve) Célibataire Divorcé(e)

Avez-vous un handicap physique : Oui Non :

Si oui lequel :

.....

En cas d'urgence, prévenir au n° :

Ou